

# Fiers de prendre soin, fiers d'être engagés !

Le dernier Congrès de l'Uniopss, organisé avec l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes, a rassemblé, à Lyon, les 3 et 4 avril derniers, plus de 1000 participants. Une manifestation riche en contenus qui a permis d'aborder les grandes problématiques des acteurs des solidarités et de la santé, mais également de réaffirmer leur fierté de prendre soin et d'être engagés.



Quel état des solidarités  
dans notre pays ?

[p. 18](#)

Associations, pouvoirs publics :  
un dialogue impossible ?

[p. 20](#)

Société inclusive et solidaire :  
à quel prix ?

[p. 22](#)

Le président de l'Uniopss appelle  
à la mobilisation

[p. 24](#)

# Quel état des solidarités dans notre pays ?

Les intervenants de la première table ronde du Congrès de l'Uniopss, les 3 et 4 avril derniers, sont longuement revenus sur l'état des solidarités dans notre pays et sur les différents moyens de les renforcer. Un échange passionnant.

On le sait, les fragilités, qu'elles soient liées à la pauvreté, à un handicap ou encore à l'âge, ne sont sans doute pas suffisamment prises en compte et ne cessent de prendre de l'ampleur. Mais quel est l'état réel des solidarités dans notre pays ? Quelle place des associations pour faire vivre ces solidarités ? Quelle prise en compte de la parole de toutes les personnes qu'elles accompagnent ? C'est à toutes ces questions qu'ont tenté de répondre, Jean-Philippe Vinquant, vice-président du Haut Conseil de la famille de l'Enfance et de l'Âge, président du Conseil de l'Âge et de la Commission Démographie et questions sociales au Conseil national de l'information statistique, Guy Petta, délégué du Conseil national des personnes accueillies et Cécile Riou-Batista, secrétaire générale adjointe de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, dans le cadre la première table ronde du Congrès de l'Uniopss. « *La question de l'état des solidarités dans notre pays est vaste. Elle s'inscrit dans un contexte assez anxieux avec beaucoup d'inquiétude sur la capacité de notre pays à garder un haut niveau de solidarité* », a précisé

Jean-Philippe Vinquant. Pourtant, « *nous ne pouvons pas dire que nous ne sommes pas un pays solidaire puisque les moyens publics assurent 75 % du niveau de vie des 10 % les plus exclus de la prospérité* ». En dépit de toutes ces avancées, notre système de protection sociale connaît plusieurs failles qui laissent de nombreux publics sur le bord



## Des messages forts pour ouvrir le Congrès de l'Uniopss

Plusieurs personnalités ont tenu à prendre la parole pour ouvrir le 35<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss qui s'est déroulé à Lyon le 3 et 4 avril à Lyon, telles que Grégory Doucet, maire de Lyon, Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, Robin Dumas, président de l'Uniopss Auvergne-Rhône-Alpes ou encore Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss. « *Nous traverserons les tempêtes avec le vent de l'espoir et de la solidarité, tirant nos cœurs et nos âmes. Nous sommes fiers, notre mission est juste et nous restons ensemble pour la mener* », a affirmé Robin Dumas, tandis que Jérôme Voiturier a rappelé que « *l'aide à l'amélioration de la situation des personnes en précarité est une évidence pour nous, une évidence, non pas par devoir moral, mais parce que cela constitue l'ambition que nous portons ensemble pour la société française...* » ●

## Quel avenir des métiers de l'humain ?

Le défaut d'attractivité des métiers de l'humain est récurrent depuis plusieurs années et pose la question de la valeur du travail au service des autres. Quel sera l'avenir de toutes ces professions demain ? Comment expliquer cette invisibilité des métiers de la solidarité ? Comment les valoriser ?

La deuxième table ronde du Congrès qui a rassemblé Evanne Jeanne-Rose, rapporteur au CESE du rapport sur l'avenir des métiers de la cohésion sociale et Nelly David, directrice

générale d'Addictions France, a largement évoqué le sujet. Selon Evanne Jeanne-Rose, le prendre soin est historiquement un travail de femmes qui s'est ensuite professionnalisé pour devenir travail social, mais ce processus est resté inachevé. Au regard des contraintes physiques et émotionnelles de ces métiers, la reconnaissance, notamment financière, qu'ils méritent n'est pas au rendez-vous. Une analyse partagée par Nelly David qui a souligné que la notion de vocation justifiait

bien souvent tous les sacrifices et des conditions de travail déplorables. Mais comment redonner à tous les métiers leurs lettres de noblesses ? Pour les deux intervenants, il semble indispensable de replacer la question des vulnérabilités au centre d'une société qui a toujours privilégié les valeurs de jeunesse et de performance. Dans cette optique, il conviendrait de mieux éduquer les jeunes à la richesse de la différence et l'importance de prendre soin de toutes les fragilités. ●

de la route. C'est notamment le cas des familles monoparentales ou encore des personnes âgées, dont les conditions d'accompagnement, actuelles ou à venir, sont largement insuffisantes. Une analyse que partage Guy Petta: « *Devant toutes ces situations d'exclusion, il faut considérer que nous sommes en guerre et qu'il convient d'agir vite. C'est une question de volonté politique.* » Dans cette optique, les politiques sociales doivent se projeter dans le futur pour anticiper les trois transitions à venir: démographique, écologique et numérique. « *Ces différentes transitions ne doivent jamais nous faire oublier l'importance du lien et de l'accompagnement des personnes fragiles pour faire face à tous ces défis* », a ajouté Guy Petta.

### Le défi du non-recours

Un autre défi à relever à plus court terme est celui de l'effectivité des droits. « *Nous sommes dans le pays des déclarations, le pays où l'on proclame les droits, où l'on met en place des législations, des dispositifs, mais qu'en est-il après, sur le terrain de l'effectivité de ces droits proclamés ? Bien souvent on observe qu'il y a un décalage entre la proclamation et l'effectivité* », rappelle Cécile Riou-Batista. Un constat particulièrement visible dans le domaine du logement ou encore pour ce qui est de l'accès au RSA. Comment expliquer ce fameux décalage entre les droits affichés et leur effectivité ? Il faut noter un certain nombre d'obstacles d'ordre juridique ou législatif, précise Cécile Riou, « *mais il s'agit avant tout d'un manque de volonté politique.* » Un constat que partage Jean-Philippe Viquant qui prône un renforcement des dispositifs d'accompagnement pour lutter contre le non-recours, mais également Guy Petta qui a défendu l'automatisme du versement des prestations sans démarches administratives préalables. ●

## Pierre Rosanvallon remet la question sociale au centre du débat démocratique



Historien et membre du Collège de France, Pierre Rosanvallon a eu l'occasion de revenir sur la crise que traverse le secteur de la solidarité. Selon lui, l'une des grandes limites de l'action sociale, c'est de faire comme si les questions sociales ne concernaient que les exclus. « *En réalité elles concernent*

*tout le monde et sont intimement liées à la question démocratique* ». Dans ce contexte, ce qui compte c'est ce que ressentent les gens, c'est ce qui façonne la société. Partant de ce postulat, il y a un grand axe de développement et de réflexion sur le travail social aujourd'hui. « *Le travail social est trop marginalisé, considéré comme une activité particulière pour des populations particulières. Or, il doit être considéré comme le cœur de la fabrique de la société démocratique.* » Pierre Rosanvallon a également souligné la nécessité de redéfinir le concept de démocratie. « *La démocratie qui n'est pas simplement une société de l'égalité des droits, où chacun a la liberté d'expression, ou peut mettre son bulletin dans l'urne pour choisir tel représentant. Une société démocratique est également constituée par les principes de dignité et de respect à l'égard des plus fragiles.* » ●

# Associations, pouvoirs publics : un dialogue impossible ?

Le deuxième temps de plénière du Congrès a permis d'évoquer les relations des acteurs des solidarités avec les pouvoirs publics. Une occasion de mesurer les pistes de coopération possibles...

Entre les associations et les pouvoirs publics, les relations ne sont pas toujours simples. Quels espaces inventer pour instaurer de nouvelles collaborations et une plus grande reconnaissance réciproque ? Quelle place de la gouvernance associative pour faire entendre un nouveau message politique ? Tels sont les thèmes qui ont été abordés durant le deuxième temps de plénière du Congrès de l'Uniopss, lors d'une table ronde qui a rassemblé Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon, Katy Lemoigne, directrice générale de l'association Chanteclair et co-présidente de la Commission « Enfances, Familles, Jeunesses » de l'Uniopss et Chantal Janin, vice-présidente de l'association GRIM. Selon Renaud Payre, les associations ne peuvent être considérées comme de simples opérateurs des



politiques publiques. « *Le véritable défi est de mener une action publique dans laquelle elles sont parties prenantes, en étant susceptibles, de par*



Claire Oppert illumine le Congrès de l'Uniopss

Cela a été l'un des moments de grâce du Congrès de l'Uniopss. L'intervention de la violoncelliste Claire Oppert a marqué les esprits et les cœurs de tous les congressistes présents qui ont offert à l'artiste une véritable *standing ovation*. Celle-ci est longuement revenue sur ses interventions musicales auprès des publics fragiles : personnes âgées, en situation de handicap ou en fin de vie. Elle a raconté les effets miraculeux de son instrument sur leur existence et leurs souffrances et nous a invités à repenser notre manière de prendre soin des plus fragiles. Une nouvelle approche, bien loin des considérations techniques ou matérielles de l'accompagnement. L'artiste a ensuite offert à la salle, quelques morceaux célèbres, ponctués de phrases projetées des personnes en fin de vie pour lesquelles elle a joué, nous rappelant la capacité de son instrument à faire émerger de la vie là où la mort est partout...

leur engagement, de donner du sens à cette action, en participant notamment à son élaboration ». Katy Lemoigne, n'a pas semblé opposée à cette approche des politiques publiques, mais elle a tenu à apporter quelques nuances à cette vision un peu idéale : « *Je suis séduite par votre discours, très séduite mais quand on rentre dans un champ concurrentiel extrêmement bien organisé par la loi HPST, qu'on nous demande de répondre à des appels à projets, des marchés publics, la question de la place des associations se restreint considérablement* ». Celle-ci a milité pour une collaboration avec les pouvoirs publics qui va au-delà du dialogue de gestion, avec de la sincérité, pour permettre de ne pas s'intéresser uniquement au coût et à la dépense, mais également la possibilité de travailler le sens de l'action publique et la qualité de celle-ci.

### Faire bloc

Renaud Payre a partagé cette analyse, en soulignant que les collectivités, au plus proche du terrain et des plus fragiles, doivent faire passer, aux côtés des associations, un certain nombre de messages. « *Nous avons besoin de faire bloc. La responsabilité de remettre des enfants à la rue ne peut reposer sur les épaules d'une collectivité, aussi forte soit-elle. Là, se pose la question de la résistance et de l'enjeu démocratique. Si vous ne le faites pas avec nous, c'est demain vos conditions d'action qui seront menacées.* » Une coopération qui suppose une relation de confiance durable selon Katy Lemoigne. « *Les associations ont besoin de moyens et de temps pour inventer les réponses les plus adaptées aux personnes qu'elles accompagnent. Je sais que nous devons inventer des nouveaux modes de régulation, des relations beaucoup plus modernes que ces simples appels à projets et cette vérification permanente.* »

Dans cette optique, les pouvoirs publics ne sont pas simplement en cause, les associations doivent, elles-aussi, moderniser leur gouvernance et gagner en légitimité, en favorisant la participation de toutes les personnes qu'elles accompagnent. C'est le cas de l'association GRIM dont Chantal Janin, personne accompagnée est la vice-présidente. « *Nous proposons des logements inclusifs dans le département du Rhône et nous sommes membres du Collectif Tous concernés au sein duquel, nous nous formons à la prise de parole en public. Cette gouvernance nous donne une grande crédibilité vis-à-vis de nos financeurs qui comprennent très vite le sens de nos combats.* » Une expérience qui a fait réagir Katy Lemoigne : « *On ne parle jamais du désir dans l'action sociale. Les personnes concernées nous rappellent que leur désir doit être au centre de tout, et que le travail social doit sans cesse se questionner en ce sens.* » ●



© Nicolas Fodet

## Les associations sont-elles encore à la page ?

Jugées ringardes, peu agiles et peu performantes, notamment sur le plan économique, les associations sont bien souvent accusées de faire partie de l'ancien monde. Quelles sont les plus-values du modèle associatif face au modèle lucratif ? Celui-ci doit-il évoluer ? Quelle est la place de ce modèle dans la défense des plus fragiles et dans la démocratie ? Audrey Fortassin, co-présidente de Démocratie Ouverte et Julien Meimon, président de l'association Linkee ont débattu de toutes ces questions dans le cadre d'une table ronde du Congrès. Selon Julien Meimon, un grand nombre de points communs rassemblent les associations et les entreprises classiques, comme la volonté de se mobiliser autour d'un projet commun et la nécessité de bien gérer les financements à disposition. « *D'autre part, le statut ne vaut pas vertu et certaines entreprises, en dépit des objectifs de lucrativité qu'elles poursuivent, ont des pratiques bien plus vertueuses que certaines associations.* » Mais alors, quelles sont les plus-values du modèle associatif ? Pour Audrey Fortassin, c'est sans doute sur le terrain de la gouvernance que se fait toute la différence. « *Alors que dans l'entreprise il est difficile d'accéder à ces espaces de pouvoir, de décision et de responsabilité, dans le modèle associatif, c'est possible. Dans de très nombreuses structures, les jeunes, les femmes, les personnes concernées font partie du conseil d'administration. C'est beaucoup moins le cas dans les entreprises.* »

### Passerelles

Pour autant, il n'est pas inutile de créer des passerelles entre les deux univers. « *Certaines entreprises dont la lucrativité est limitée s'inspirent du modèle associatif et ce n'est pas une mauvaise chose. C'était d'ailleurs l'objectif de loi sur l'ESS de 2014* », a affirmé Julien Meimon. Mais le modèle associatif doit lui aussi évoluer, en étant plus souple et plus attractif, notamment vis-à-vis des jeunes dont l'engagement n'est pas toujours au rendez-vous. Selon Audrey Fortassin, sachant que de nombreux collectifs se créent sans passer par la forme associative, il ne serait pas inutile de questionner la nécessité de se passer de la loi de 1901 pour être qualifié d'association. Les deux intervenants ont aussi rappelé l'importance pour les associations de jouer à plein leur rôle politique en questionnant la valeur des politiques publiques en cours. Une ambition démocratique essentielle dans une société ou de moins en moins de citoyens se reconnaissent dans la représentation nationale. ●

# Société inclusive et solidaire : à quel prix ?

Les intervenants de la table ronde du 3<sup>e</sup> temps de plénière du Congrès de l'Uniopss, ont échangé, le 4 avril, sur la notion de société inclusive et sur sa déclinaison pratique dans les établissements et services.

La société inclusive fait l'objet depuis des années d'une appréhension très large. Comment ce concept se décline dans l'ensemble de la société ? Quelle définition en donnent les acteurs des solidarités et notamment le Conseil de



Recherche et Prospective (CRP) de l'Uniopss qui a publié à l'occasion du Congrès un ouvrage sur le sujet ? Quels sont les impacts de cette société inclusive pour les associations ? Robert Lafore, président du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, Pascal Segault, directeur de l'Ehpad l'Ostal du Lac, situé non loin de Montpellier et Clélia Dellanoy, auto représentante de l'association Trisomie 21 ont largement débattu sur ce sujet majeur, le 4 avril, dans le cadre d'une table ronde. Selon Robert Lafore, la notion d'inclusion nous vient de l'Amérique du Nord. « Il existe une vision que j'appellerais sociale, de l'inclusion et une vision sociétale. La vision sociale vise à modifier la façon de percevoir les personnes prises en charge par l'action sociale. Il s'agit de leur donner une place, mais dans les systèmes mis en place par l'action sociale ». Donc, c'est un nouveau rapport à l'usage qui se traduit par la loi sur les droits des usagers de 2002 et la loi de 2005 sur les droits des

personnes en situation de handicap. La vision sociétale est plus ambitieuse et s'assimile avant tout à un idéal. Il s'agit d'ouvrir l'ensemble des institutions à une société qui est beaucoup plus diverse, « ce qui pose aux institutions d'énormes problèmes ».

Clélia Delannoy a, quant à elle, proposé une définition plus simple : « Le but de cette société est de ne laisser personne à l'écart. Chacun doit pouvoir participer à la vie sociale. » Une vision que partage Pascal Segault qui a insisté dans cette optique sur la nécessaire mutation des établissements. « Les établissements peuvent être et doivent être un nouveau chez soi dans lequel ce serait comme avant, mieux qu'avant et plus qu'avant, en ayant la possibilité de vivre des choses que l'on n'a jamais vécues auparavant. » Celui-ci a également insisté sur l'importance de la liberté de choix des personnes fragiles : « Une société qui laisserait la possibilité aux personnes d'aller en établissement ou pas serait une société réellement inclusive. »

## Une action sociale cloisonnée

Il ne fait aucun doute pour Pascal Segault que les associations ont une place centrale pour faire vivre cette société inclusive. « Le secteur a déjà fait beaucoup de chemin mais nous pouvons aller encore plus loin. Pourquoi ne pas ouvrir des aires de jeux pour enfants dans les jardins des maisons d'accueil spécialisées, louer sa salle d'activité à une association, aménager des jardins partagés dans une maison d'enfants à caractère social ou encore proposer du soutien scolaire dans des résidences autonomie ? La seule limite est de dire que ce n'est pas possible. » Un autre obstacle identifié par Robert Lafore est l'organisation de notre action sociale. « Celle-ci reste très cloisonnée, nous avons créé des statuts dérogatoires, protecteurs, mais éloignés du droit commun. Il faut

## Peut-on être contre la société inclusive ?



La promotion de la société inclusive ne souffre *a priori* d'aucune contestation. Pourtant, sa déclinaison par les pouvoirs publics peut-être à la source de certaines difficultés, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées. Quelle est la nature de tous ces obstacles ? Comment tenter de les surmonter ? Voici les questions autour desquelles ont débattu

Sophie Péron, directrice générale de l'association HOVIA et Maxime Oillaux, chef de projet « Participation des personnes » au sein du Comité interministériel du handicap. Selon ce dernier, si l'on ne peut qu'être d'accord avec la société inclusive, il faut reconnaître que c'est un concept aux contours flous et l'action publique ne sait pas

faire avec les contours flous. « *Je préfère m'appuyer sur la réalité et l'effectivité des droits pour tous. C'est une base beaucoup plus crédible.* »

Selon Sophie Perron, dans les établissements, bon nombre de professionnels de terrain font de l'inclusion, mais ne mettent pas le mot dessus. D'autres ont la volonté de le faire, mais ne savent pas par quel bout

prendre le sujet, « *par manque de temps ou de ressources pour s'ouvrir sur leur environnement, parce que ça prend du temps de faire de l'inclusion.* » Cet objectif de société inclusive ne serait-il pas un moyen pour les pouvoirs publics de baisser le financement des établissements, en faisant en sorte que les personnes accompagnées évoluent plutôt en milieu ordinaire ? Sophie Perron ne s'est pas risquée à confirmer cette hypothèse, mais elle rappelle tout de même que faire de l'inclusion, c'est aussi faire un choix sur la société future. « *Est-ce que l'État veut investir sur le futur ? Est-ce que l'on considère que les vulnérabilités, le social, le médico-social, doivent faire l'objet d'une loi de programmation au même titre que l'Éducation nationale ou que la politique de Défense nationale ?* ». La question reste pour l'instant en suspens. ●

désormais changer de logique en faisant évoluer les métiers et notre rapport avec les personnes accompagnées. Je dirais que nous sommes dans une phase de transition, mais sur le bon chemin. » Pour autant, selon les intervenants, il ne faut sans doute pas sombrer dans l'angélisme : « *On ne va pas aplanir toutes*

*les différences car celles-ci sont constitutives des identités des individus. On ne va pas aboutir à une société fluide, ouverte, dans laquelle tout le monde peut aller partout. Il faut tenir compte de ce postulat en essayant d'adopter une posture réaliste* », a conclu Robert Lafore. ●

## Acteurs de la solidarité, personnes accompagnées : des relations à réinventer

La promotion de la société inclusive suppose de repenser les relations entre les acteurs de la solidarité, associations comme professionnels, et les personnes accompagnées. Dans quel sens ces relations doivent-elles évoluer ? Comment accompagner les professionnels devant ces profondes mutations du travail social ? Samuel Nédey, chargé de mission et pair-formateur, Florence Braud, aide-soignante au sein de l'établissement public de santé mentale du Morbihan et Mathieu Klein, président du Haut Conseil du travail social (HCTS), intervenant en duplex, ont échangé sur le sujet dans le cadre de la dernière table ronde du 3<sup>e</sup> temps de plénière du Congrès. Tandis que Florence Braud a rappelé la nécessité, pour faire vivre une société

réellement inclusive, de changer notre regard sur les publics accompagnés en se basant uniquement sur leur choix de vie, Samuel Nédey a rappelé toutes les vertus des coopérations formalisées et des formations communes entre professionnels et pair-aidants. « *Je crois de moins en moins aux appels à projets. Il faut laisser le travail social prendre en compte la personne, ses compétences, son territoire et son environnement. Les premières ressources d'inclusion des personnes accompagnées sont autour de nous* », a rappelé Mathieu Klein. Dans cette optique, celui-ci a milité pour une refonte de la formation

des travailleurs sociaux afin de leur permettre de se situer dans cette perspective de ressources territoriales, tout en militant pour l'instauration de l'automaticité des droits. Le but : donner la possibilité aux professionnels de se concentrer sur l'accompagnement. ●



# Le président de l'Uniopss appelle à la mobilisation

Daniel Golberg a prononcé, lors du Congrès de l'Uniopss, un discours très mobilisateur sur l'état des solidarités et la place des associations pour les faire vivre. Une occasion de rappeler leur fierté de prendre soin et d'être engagées.



**D**aniel Goldberg a tenu à faire passer un message fort à l'attention des acteurs de la santé et des solidarités lors du Congrès de l'Uniopss. « *Nous vivons un moment où les solidarités sont questionnées et même mises en danger par des ressources insuffisantes. De manière liée, le modèle non lucratif est lui aussi questionné, par une mise en concurrence désinhibée, notamment avec le secteur marchand.* » Le président a aussi rappelé sa vision de l'Etat providence... « *Nous aussi défendons un Etat protecteur, nous ne le réduisons pas à cela. Nous voulons en plus un Etat qui émancipe, qui permet à toutes et tous non seulement de vivre, mais de se projeter, de mettre en œuvre son pouvoir d'agir sur son propre parcours de vie, bref qui permet de ne pas voir son avenir confisqué.* » Pour Daniel Goldberg, l'action sociale, médico-sociale et sanitaire ne peut servir sans cesse de variable d'ajustement des déficits publics, sauf à assumer de laisser des personnes sans solution.

« *Ici, ce sont les valeurs constitutives de l'Uniopss, la primauté de l'humain, qui nous engagent : nous ne laisserons pas changer l'orientation sociale de la République, ni aujourd'hui, ni demain, car cette orientation sociale, c'est la République elle-même.* » Celui-ci est également revenu sur la vision de l'Uniopss au sujet des relations avec les pouvoirs publics... « *le mandat que nous recevons des autorités publiques pour agir en leur nom ne se résume pas à un statut d'opérateur auquel on voudrait nous cantonner. Si nous revendiquons d'opérer les politiques publiques, ce mandat vaut aussi pour dire les dysfonctionnements, les insuffisances et pour proposer les améliorations possibles.* »

## Hommage aux professionnels

Pour faire face aux multiples enjeux qui sont devant nous, la solidarité n'est pas un but, mais un moyen selon Daniel Goldberg. « *Le moyen d'une société solide, car solidaire. C'est ainsi que nous sommes le ciment de la société. Et comme tout ciment, s'il se fissure, le risque est grand que l'édifice entier se délite.* » Dans ce cadre, il a tenu à rendre hommage et à souligner l'importance de tous les professionnels qui font vivre les solidarités. L'Uniopss réclame la mise en place du Comité des métiers voulu par Jean Castex comme garant de l'ambition annoncée le 18 février 2022, « *mais également un travail sérieux sur les propositions du Livre blanc du Haut Conseil du travail social remis à cinq ministres en décembre...sans aucun retour depuis. C'est pour y parvenir que nous pensons nécessaire d'avoir un débat citoyen responsable dans le pays.* » Le président de l'Union a également rappelé l'importance de l'effectivité des droits. « *Combattre les populismes, ce n'est pas proclamer des droits, c'est les rendre réels, effectifs, sensibles au quotidien. Ainsi, l'Uniopss s'engage fermement pour que les droits proclamés soient effectivement*

## Le Congrès de l'Uniopss en chiffres

Organisé avec le concours de l'Uniopss Rhône-Alpes, le dernier Congrès de l'Uniopss a été un véritable succès. Il a rassemblé plus de **1000 participants**. Ces derniers ont pu suivre les travaux des **quatre temps de plénière** et d'une **dizaine de tables rondes**, échanger et débattre au sein de **21 ateliers**.

**56 exposants** étaient également présents et plusieurs temps forts ont marqué ce rendez-vous des acteurs de la solidarité. Le stand porté par le réseau Uniopss-Uriopss a notamment permis l'élaboration d'une fresque dessinée, issue des nombreuses contributions, représentant la manière dont les acteurs de la solidarité perçoivent le réseau. Une occasion, pour les congressistes présents, de rappeler leur fierté de prendre soin et d'être engagés. ●

*ressentis et vécus par tous nos concitoyens. »*

Il a terminé son discours en appelant à une refonte des modes de représentations associatifs, afin que la parole des acteurs de la santé et des solidarités soit plus entendue. *« J'appelle les fédérations partenaires, les grands réseaux qui ne sont pas adhérents de notre Union à ce que nous nous retrouvions dans un Comité permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé. Nous pourrions ensuite, dans une relation de confiance, envisager des États généraux des secteurs social, médico-social et sanitaire solidaires afin de refonder nos modes de représentation pour éviter l'éparpillement actuel et les concurrences délébiles. » ●*



## Deux ministres prennent la parole au Congrès de l'Uniopss

Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées ont tenu à intervenir toutes les deux au dernier Congrès de l'Uniopss pour exprimer leur soutien aux professionnels de la solidarité. Elles ont également évoqué les travaux gouvernementaux en cours pour favoriser l'attractivité des métiers, en misant notamment sur la formation et la qualité de vie au travail ou encore la mise en œuvre de la Convention collective nationale unique visant une augmentation des salaires dans le secteur. Fadila Khattabi a réaffirmé l'ambition du gouvernement de relever le défi du grand âge. *« La proposition de loi Bien vieillir apporte certaines améliorations et c'est une première étape. Il nous faut aller plus loin à présent. »* Une réflexion est notamment en cours concernant la gouvernance et la diminution du reste à charge pour les personnes âgées accueillies en Ehpad. ●

## Des ateliers pour favoriser le débat

Plus de 20 ateliers ont émaillé le dernier Congrès de l'Uniopss, permettant aux participants d'échanger, de débattre et de partager leurs expériences en plus petit comité.



Les thématiques abordées ont été très diverses allant de la pratique éthique, au dialogue social, en passant par la transition écologique, la société inclusive, ou encore la santé mentale des personnes accompagnées. Vice-présidente de l'Uniopss, Patricia Sitruk a eu l'occasion, lors de la clôture du Congrès, de synthétiser ces nombreuses contributions en veillant à donner à voir les nombreuses réflexions des participants.

Un autre axe fort de ces ateliers a porté sur les relations entre professionnels et bénévoles pour faire face à la crise des métiers de l'humain. *« Cette crise des métiers n'est pas isolée car c'est l'ensemble du monde du travail qui est bousculé par le numérique, par*

*les attentes de plus d'autonomie et d'horizontalité dans les relations du travail. »* De nombreux ateliers ont également abordé les défis à venir pour les acteurs de la solidarité : le défi du virage inclusif avec la nécessité d'apporter aux personnes fragiles la réponse la plus personnalisée, le défi du changement climatique et la démarche de développement durable. *« Troisième défi, le développement des coopérations qui est une préoccupation permanente pour les acteurs de la solidarité. »* Enfin, Patricia Sitruk a évoqué la question du modèle économique des associations : une thématique qui devrait être au cœur des travaux de l'Uniopss dans les prochains mois... ●